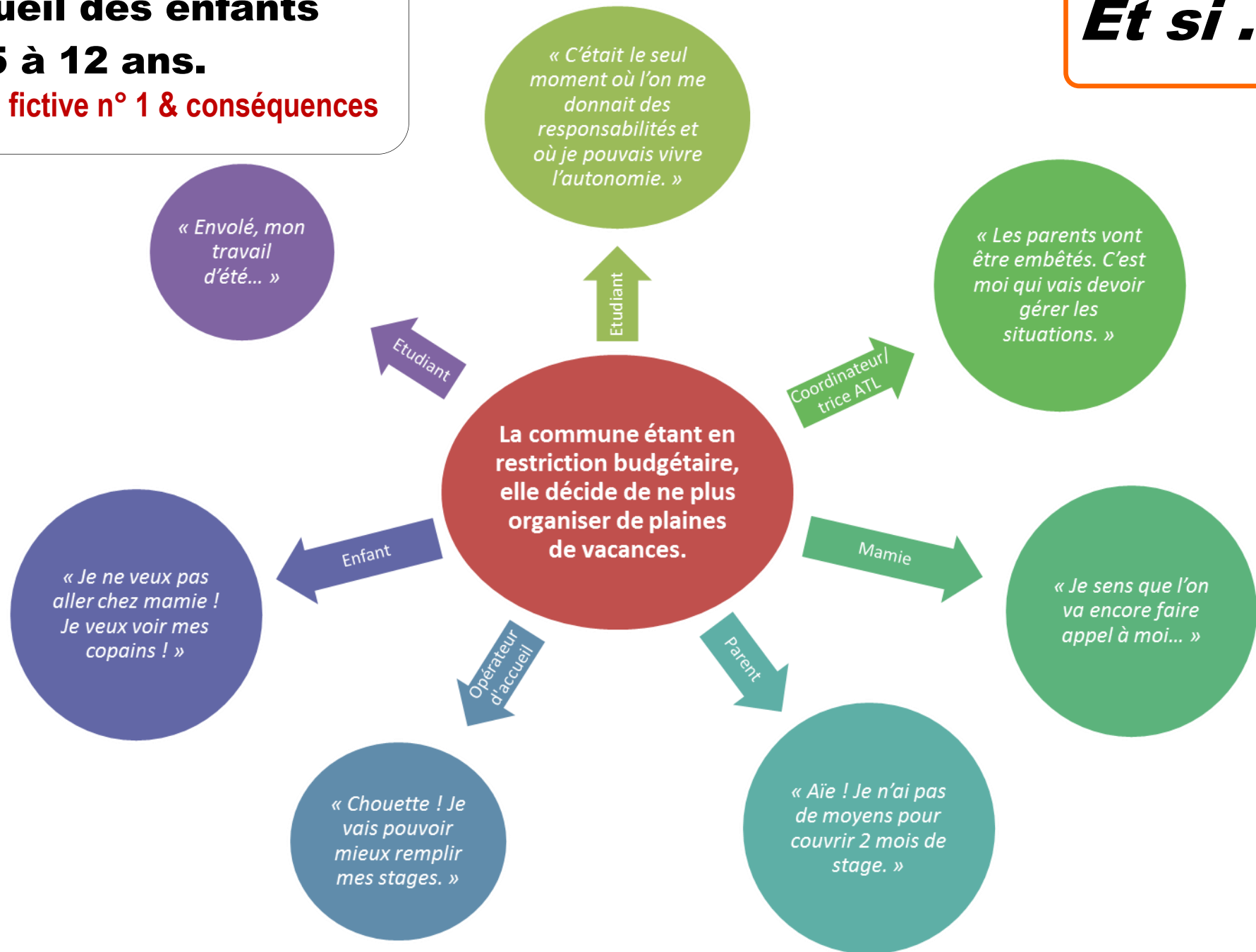


L'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans.

Situation fictive n° 1 & conséquences

Et si ...



**L'accueil des enfants
de 2,5 à 12 ans. Réalité n° 1**

Heureusement ...

... l'ATL et sa coordination existent !

La commune n'est pas la seule organisatrice d'activités de vacances. La Coordination ATL met en lien tout le réseau associatif et diffuse largement les informations sur ces activités.

Il n'y a pas que la commune qui soit agréée et d'autres opérateurs organisent des activités de vacances (dont les organisations de jeunesse), sachant que le Décret « Centres de vacances » demande que soit facilité l'accès aux plaines (sur le plan financier, notamment) et qu'il existe également des aides (mutuelles, CPAS, réduction fiscale, etc.).

La Coordination ATL dispose des contacts avec les pouvoirs organisateurs et peut servir de relais avec les animateurs ponctuels.



Plateforme
Communautaire
CATL

**Alors : utile, la coordination
de l'accueil temps libre ?**

Édition 2018, 2023
Téléchargeable sur www.plateforme-communautaire-catl.be/productions